

Une étape clé pour la STEP

Le projet de transformation de la station d'épuration de Pensier a été mis à l'enquête



La STEP de Pensier va être modifiée et agrandie. Charles Ellena-archives



« La nouvelle STEP est une très bonne chose pour l'environnement » Martin Moosmann

NICOLE RÜTTIMANN

Lac L Le projet de transformation et d'extension de la station d'épuration (STEP) de Pensier vient de franchir un cap important.

La demande de permis de construire a été mise à l'enquête fin janvier dans la Feuille officielle du canton. Le projet comprendra notamment de nouvelles étapes d'épuration des eaux, incluant le traitement des micropolluants. Il est devisé à 46 millions, coût que se répartiront les dix communes membres de l'Association de communes pour la gestion des eaux des bassins versants de La Sonnaz et de la Crausaz.

Parallèlement à cette demande de permis, la commune d'implantation de Courtepin met à l'enquête une modification correspondante du plan d'aménagement local dans le quartier de Barberêche.

Pour rappel, le projet vise à transformer la STEP pour qu'elle réponde aux normes environnementales, de plus en plus pointues.

En particulier, à l'exigence fédérale d'introduire d'ici à 2025 un traitement des micropolluants.

Le projet vise aussi à augmenter la capacité de la STEP. Dimensionnée actuellement pour un équivalent-habitant de 30 000, la STEP pourra, avec ce nouveau projet, traiter les eaux pour 50 000 habitants, seuil qui devrait être atteint à l'horizon 2050.

Les bassins et machines seront logés dans des espaces clos, empêchant toutes émissions olfactives, et la qualité des eaux rejetées dans le lac de Schiffenen sera bien plus respectueuse de l'environnement, exposaient alors l'ingénieur chef du projet Norbert Wicht et le vice-président de l'AESC Thomas Chappuis.

«La nouvelle STEP est une très bonne chose pour l'environnement et surtout pour le lac de Schiffenen. Et les riverains auront moins d'émissions d'odeurs à supporter», affirme également Martin Moosmann, président de l'AESC, indiquant «espérer recevoir le permis cette année». Sur le site www.aesc2040.ch, le lancement des travaux reste prévu pour fin 2024.

La mise en service de la «filiale eau», autrement dit les installations en lien avec les différentes étapes d'épuration, est envisagée pour mi-2028.

Alors que les infrastructures prévues pour le traitement des boues, ainsi que les travaux, devraient pouvoir être achevées pour fin 2029.

Parking en suspens

«La situation en ce qui concerne le traitement des boues de Micarna sera réévaluée en temps voulu, détaille aussi Martin Moosmann. En fonction de la quantité future, toutes les boues – soit 25 000 m³ selon le site aesc2040 – seront traitées à Pensier ou partiellement livrées à d'autres STEP, comme c'est déjà le cas aujourd'hui.» Aucune information sur d'éventuelles oppositions ne filtrera avant la fin de la mise à l'enquête, soit d'ici au 19 février, précise encore le président de l'AESC.

Le deuxième volet de la mise à l'enquête concerne donc une demande de changement d'affectation d'une zone agricole vers une zone d'intérêt général pour le site de la STEP. Intégrant, dans cette zone d'intérêt général, la possibilité d'y aménager un parking public d'une cinquantaine de places, comme l'explique Mario Wüthrich, conseiller communal en charge de l'aménagement à Courtepin.

Ce parking, qui serait réalisé par la commune, trouverait place sur les toits plats des installations de la STEP, selon les données du projet.

«Nous avons adapté le règlement communal d'urbanisme RCU à cet effet, en mentionnant la possibilité de construire un parking. Il sera ainsi possible d'envisager sa construction, une fois la STEP transformée – sous réserve qu'elle le soit bien», expose prudemment